

PREREQUIS
Wanda MARIN
60, rue Eugène EICHENBERGER
92800 PUTEAUX
Tel : 06.60.51.45.93

A nos partenaires et parties prenantes,

Le 15 novembre 2012

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend **une déclaration** réitérant l'adhésion aux principes du Pacte Mondial, **une description** des mesures concrètes mis en place depuis l'adhésion au Pacte ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une **mesure des résultats** obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre communication sur le progrès, pour les raisons suivantes :

- Environnement économique compliqué qui fait que les personnes en charge de ce dossier sont occupées à plein temps sur les aspects opérationnels et commerciaux de l'entreprise ;
- Procédure de croissance externe en cours, qui fait que les gérants ont été très pris sur le dossier de croissance externe.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Notre prochaine communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Pacte Mondial à des fins d'évaluation en date du 11 février 2013 au plus tard.

Bien cordialement,

Mme MARIN Wanda
Gérante

